



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le 13/10/2025

ID : 057-245700695-20251002-D2025_145_SI-AR

DECISION 2025-145

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la délibération n° 10 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n° 8 du Conseil communautaire en date du 5 novembre 2024 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2025,

Vu la délibération n° 9 du Conseil communautaire en date du 10 décembre 2024 portant sur le vote du Budget primitif principal 2025 de la CCCE, et autorisant Monsieur le Président de la CCCE à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des crédits inscrits dans chaque section, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 12 du Conseil communautaire en date du 8 avril 2025 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-73 en date du 10 juin 2025 portant Virement de Crédits n° 1/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-86 en date du 26 juin 2025 portant Virement de Crédits n° 2/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-106 en date du 15 juillet 2025 portant Virement de Crédits n° 3/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-107 en date du 17 juillet 2025 portant Virement de Crédits n° 4/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-110 en date du 23 juillet 2025 portant Virement de Crédits n° 5/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-135 en date du 18 septembre 2025 portant Virement de Crédits n° 6/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2025-140 en date du 25 septembre 2025 portant Virement de Crédits n° 7/2025 relatif au budget principal 2025 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au budget principal de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

Virement de crédits n°8-2025

Imputation (chapitre - article - fonction)	NATURE	MONTANTS	
		CREDITS OUVERTS	CREDITS REDUITS
CHAPITRE 011		128 048,39	138 822,63
D F 011 60612 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Énergie - Électricité		122 632,63
60628 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : Service Secretariat General	Autres fournitures non stockées	300,00	
60632 020 /0204_IFAGE Service : Service Informatique	Fournitures de petit équipement	3 708,00	
60632 311 /16_CULTURE Service : Service Culture	Fournitures de petit équipement		1 000,00
60636 7213 /0314_REGIE COLLECTE OM ET SELECTIF Service : Service Collecte dechetteries	Habillement et Vêtements de travail	2 000,00	
D F 011 611 33 /16_CULTURE Service : Service Culture	Contrats de prestations de services	8 500,00	
611 7213 /0305_HETTANGE DECHETTERIE	Contrats de prestations de services		1 700,00
61358 311 /16_CULTURE Service : Service Culture	Locations mobilières - Autres	35 000,00	
615232 321 /0902_SPGYMKANF Service : Service Batiments	Entretien et réparations sur réseaux	7 935,00	
615232 554 /0415_AIRE GENS VOYAGE Service : Service Batiments	Entretien et réparations sur réseaux	5 936,00	
615232 7213 /0314_REGIE COLLECTE OM ET SELECTIF	Entretien et réparations sur réseaux	1 540,00	
61551 420 /12_SOCIAL ET 3EME AGE Service : Service Social et 3e Age	Entretien et réparations - Matériel roulant	1 123,39	
617 312 /1601_FACADES Service : Service Culture	Études et recherches		7 500,00
6184 020 /0411_STAGP Service : Service Ressources Humaines	Formation		1 200,00
6184 020 /1101_AGP PERSONNEL Service : Service Ressources Humaines	Formation	1 200,00	
6233 420 /12_SOCIAL ET 3EME AGE Service : Service Social et 3e Age	Foires et expositions	1 128,00	
6237 028 /0706_COM-CULTURE Service : Service Communication protocole	Publications	20 000,00	
6232 311 /16_CULTURE Service : Service Culture	Fêtes et cérémonies	36 000,00	
6281 311 /16_CULTURE Service : Service Culture	Concours divers (cotisations...)		390,00
6288 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE Service : Service Ressources Humaines	Autres services extérieurs - autres	828,00	
6288 311 /16_CULTURE Service : Service Batiments	Autres services extérieurs - autres	760,00	
6288 311 /16_CULTURE Service : Service Batiments	Autres services extérieurs - autres	390,00	
6288 7213 /0305_HETTANGE DECHETTERIE Service : Service Collecte dechetteries	Autres services extérieurs - autres	1 700,00	
637 311 /16_CULTURE Service : Service Culture	Autres impôts, taxes et versements assimilés		4 400,00

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20251002-D2025_145_SI-AR

CHAPITRE 65			
65748 311 /16_CULTURE Service : Service Culture	Subventions de fonctionnement - Autres personnes de droit privé	5 000,00	
D F 65 65811 020 /0202_IFMULTI Service : Service Informatique	Droits d'utilisation – informatique en nuage	1 374,24	
65818 311 /16_CULTURE Service : Service Culture	Charges diverses de gestion courante - Autres	4 400,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité : 10 774,24 €	138 822,63	138 822,63
CHAPITRE 21		68 530,24	68 530,24
21351 0030 325 /0910_SPSTAND Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	30 131,40	
21351 0038 66 /1207_MSAP Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	6 400,00	
21351 0047 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	9 600,00	
21351 0047 4222 /0610_EFCRHG Service : Service Batiments	Agencement - Bâtiments publics	1 676,00	
2158 OPNI 020 /0202_IFMULTI Service : Service NTCI	Autres installations, matériel et outillage techniques	15 961,02	
21838 OPNI 020 /0202_IFMULTI Service : Service NTCI	Autre matériel informatique	1 785,42	
21848 0024 020 /1103_AGE MAISON DE LA COMMUNAUTE	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 034,10	
21848 0047 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : MA Volmerange-les-Mines	Autres matériels de bureau et mobiliers	100,00	
2185 OPNI 511 /0414_ESPVERTS Service : Service Informatique	Matériel de téléphonie	670,14	
2185 OPNI 735 /0317_GEMAPI Service : Service Informatique	Matériel de téléphonie	670,14	
2188 0047 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : Service Batiments	Autres immobilisations corporelles		7 500,00
2188 0204 7213 /0301_CATTENOM DECHETTERIE Service : Service Collecte dechetteries	Autres immobilisations corporelles	502,02	
D I 21 2188 OPNI 020 /0404_STLIAISON Service : Service Finances	Autres immobilisations corporelles		61 030,24
TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES	dont crédits au titre de la fongibilité : 0,00 €	68 530,24	68 530,24
		Total Ouverture de crédits	207 352,87
		Total Réduction de crédits	207 352,87

Fongibilité	Montant de l'enveloppe de VC autorisés au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant de l'enveloppe de VC déjà consommé au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant VC n° 8-2025 lié à la fongibilité	Solde de l'enveloppe lié à la fongibilité
Section Fonctionnement	3 868 796,02 €	129 938,20 €	10 774,24 €	3 728 083,58 €
Section Investissement	5 047 684,43 €	176 590,00 €	0,00 €	4 871 094,43 €

Les virements de crédits dans les deux sections sont inférieurs au seuil du montant de l'enveloppe fixée au titre de la fongibilité.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 2 octobre 2025



Le Président
Michel PAQUET

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20251002-D2025_145_SI-AR
